

# Analyse budgétaire 2018

L'exécution budgétaire a été réalisée à hauteur de 95.4% pour les dépenses de fonctionnement et de 103.2% pour les recettes de fonctionnement (sans compter 177K€ reportés sur 2019) ce qui témoigne de la prudence du budget prévisionnel établi et de la rigueur qui a accompagné cette année en termes de maîtrise des dépenses.

| BUDGET COMMUNAL 2018 SECTION FONCTIONNEMENT |                   |
|---|-------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b>                       | <b>2018</b>       |
| <b>DEPENSES</b>                             |                   |
| CHARGES A CARACTERE GENERAL                 | 303554,11         |
| CHARGES DE PERSONNEL                        | 436862,55         |
| OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION            | 432926,60         |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE          | 85118,76          |
| CHARGES FINANCIERES                         | 40422,76          |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>1298884,78</b> |
| <b>RECETTES</b>                             |                   |
| ATTENUATIONS DE CHARGES                     | 24555,31          |
| PRODUITS DES SERVICES                       | 66579,11          |
| IMPOTS ET TAXES                             | 795246,80         |
| DOTATIONS ET PARTICIPATIONS                 | 84547,18          |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS                      | 421625,00         |
| AUTRES PRODUITS                             | 12553,81          |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>1405107,21</b> |

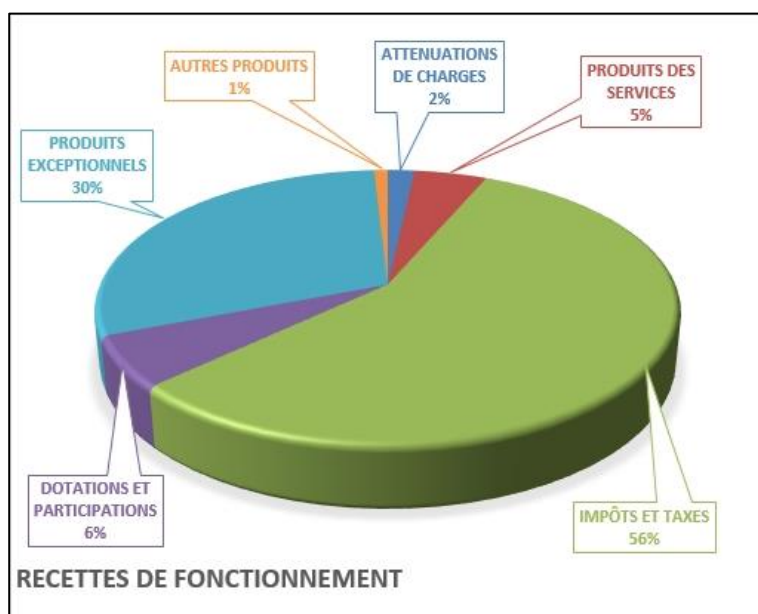
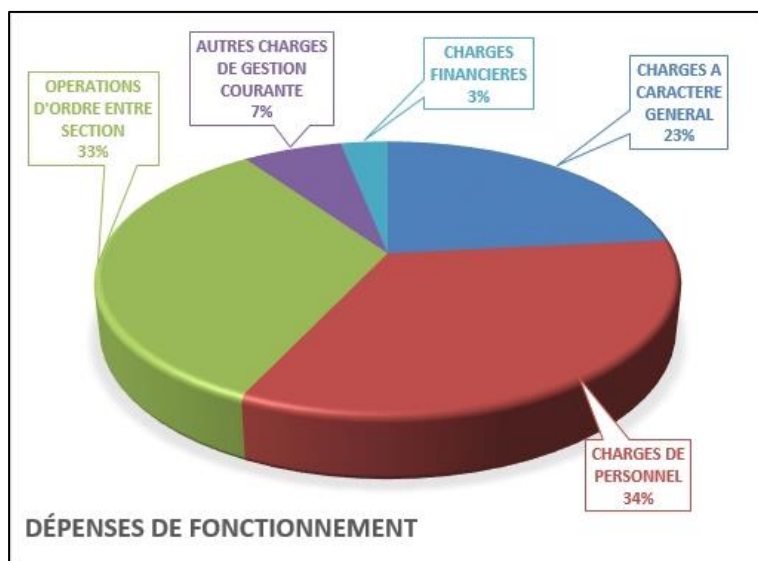
Pour ce qui concerne les produits de fonctionnement, il faut noter l'augmentation des produits de services (+10.11%) qui correspondent essentiellement aux repas servis à la cantine aux enfants scolarisés dont le nombre ne cesse d'augmenter ce qui a amené à la mise en place d'un self-service. Les baisses observées au niveau des Impôts et taxes est à relativiser car elle résulte simplement de report d'écritures sur l'exercice 2019 suite à des difficultés de prise en compte dans les temps des dernières recettes de l'exercice 2018. Les dotations de fonctionnement versées par l'Etat ont encore chuté en 2018 de près de 30% ; la commune a vu baisser sa dotation de plus de 107413 € depuis 2012. Les variations des autres postes de produits de fonctionnement, compte tenu des montants concernés, n'impactent pas de manière significative le budget global.

La situation budgétaire 2018 confirme que la situation de la commune est saine et permet d'envisager l'année 2019 avec sérénité et de ne pas augmenter la fiscalité locale en maintenant les taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non-bâti.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement a augmenté de manière significative en 2018 par rapport à 2017 (+40.11% pour les charges et +17.79% pour les produits) mais cela est à relativiser dans la mesure où il faut tenir compte de l'impact budgétaire consécutif à la vente de la rue des Sétives qui « gonfle » le budget de 420 K€. En tenant compte de cette vente, le budget 2018 est globalement stable.

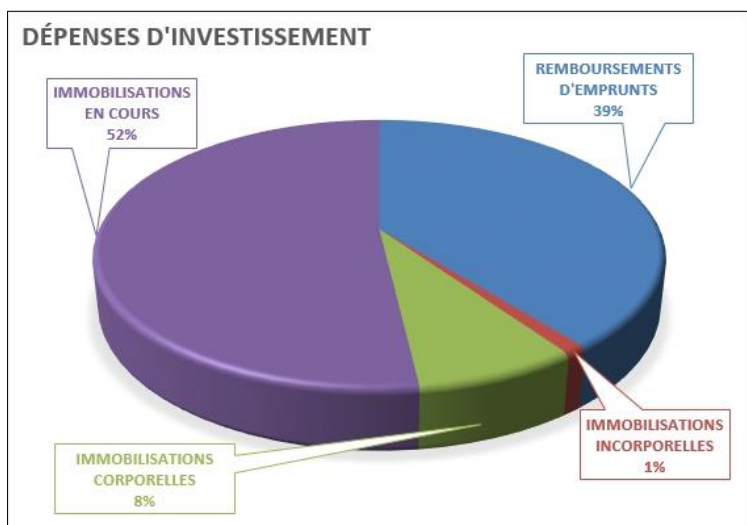
Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 est de +106222.43€ (hors report d'excédents des années antérieures) mais il est en réalité de 283387.15€ car 177K€ seront reportés en 2019. On observe une légère augmentation au niveau des charges à caractère général (+6.86%) ainsi qu'au niveau des charges de personnel (+3.01%) ce qui témoigne de la rigueur de gestion et de la maîtrise des dépenses de la commune. On peut noter une diminution substantielle des autres charges de gestion courante (-24.97%) et des charges financières (-11.67%). L'exercice apparaît concluant d'un point de vue budgétaire mais les efforts budgétaires sont de plus en plus difficiles à réaliser car les dépenses augmentent mécaniquement chaque année alors que les dotations et autres compensations ne cessent de diminuer.



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

La construction du groupe scolaire n'impacte plus de manière aussi significative le budget d'investissement même s'il reste quelques reliquats budgétaires qui devraient se solder sur l'exercice 2019. Il n'y a pas eu d'investissement lourd sur 2018 mais certains projets qui ont été amorcés en 2018 devraient se concrétiser sur 2019. C'est notamment le cas pour la réhabilitation de l'ancienne mairie/école du village et la rénovation de la salle des fêtes.

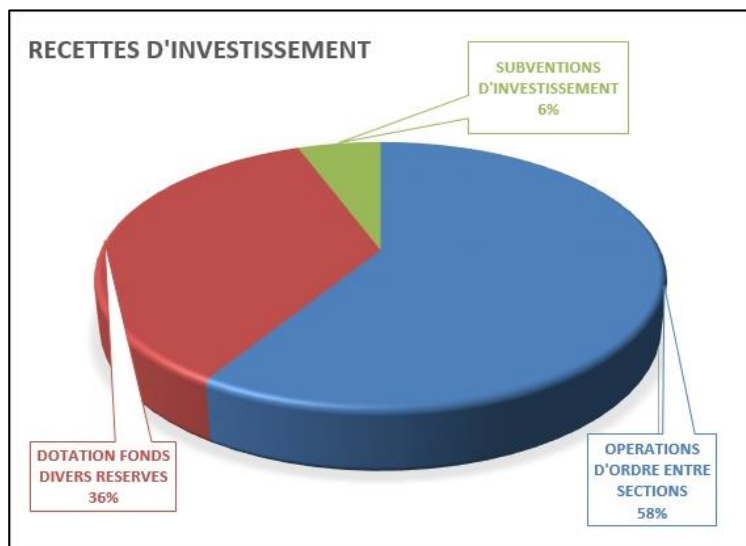
| BUDGET COMMUNAL 2018 SECTION INVESTISSEMENT |                  |
|---|------------------|
| <b>INVESTISSEMENT</b>                       | <b>2018</b>      |
| <b>DEPENSES</b>                             |                  |
| REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS                   | 85990,82         |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES               | 2280,00          |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES                 | 17176,64         |
| IMMOBILISATIONS EN COURS                    | 113672,67        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>219120,13</b> |
| <b>RECETTES</b>                             |                  |
| OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS           | 432926,60        |
| DOTATION FONDS DIVERS RESERVES              | 261936,67        |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT                | 41682,00         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>736545,27</b> |



Il faut noter que le solde de subvention de DETR pour la construction de l'école élémentaire n'a pas été versé sur l'exercice 2018 et sera donc reporté sur l'exercice 2019 soit pour un montant de 172197.50 €.

Les principaux travaux et investissements réalisés au cours de 2018 ont été les suivants :

- Remplacement des jeux de la cour de l'école maternelle
- Achats de mobiliers pour l'école
- Mise en place de la ligne de self à la cantine (budget 2019)
- Achat de matériels pour les espaces verts (désherbeuse mécanique, élagueuse sur perche)
- Poursuite d'achat d'illuminations
- Réparation du système d'alarme de l'école
- Rénovation des chaussées sur l'ensemble du réseau communal et mise en sécurité de certaines voies
- Goudronnage des trottoirs du village
- Changements des tampons de la RD51 dans le cadre de la rénovation de la chaussée par le Conseil départemental
- Curage des canalisations d'eau pluviale du chemin de Chapon (budget 2019)
- Rénovation des bâtiments communaux : remise à neuf du logement du Buyat
- Travaux de mise en accessibilité des WC publics (travaux 2017 et 2018)



## CONCLUSION

**La maîtrise des dépenses, tant d'investissement que de fonctionnement, permet aujourd'hui de continuer à dégager de l'excédent budgétaire et de ne pas augmenter les impôts en 2019 comme au cours des 8 dernières années. La taxe d'habitation reste donc à 6.93%, la taxe foncière sur le bâti à 13% et la taxe foncière sur le non-bâti à 45.15%.**

## STRUCTURES ET PRIORITES BUDGETAIRES 2019

Le conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2019 a voté le maintien des taux de fiscalité pour l'année 2019, le budget primitif a été équilibré de manière prudente du fait de certaines incertitudes concernant notamment les baisses de dotations.

La construction du budget 2019 a été réalisée en ménageant des marges de manœuvre, notamment en fonctionnement, afin de pouvoir faire face aux dépenses dont la baisse atteste de leur maîtrise sachant que des reports importants de l'exercice précédent vont intervenir et dégager des capacités de financement de nouveaux projets comme la réhabilitation et la transformation de l'ancienne mairie/école ou encore l'aménagement du plateau d'Orgères.